Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 28 (1883)
Heft: 10

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

grande vitesse. Sa fabrication se trouva simplifiée du même coup. L'opération du plombage se trouva supprimée, les fours à plombage également supprimés ; les projectiles cessèrent de se fêler au plombage ; enfin toute la structure du projectile cessa d'être altérée par ces opérations du plombage. La fabrication du projectile devint plus simple, sa conservation plus simple, son transport plus simple, ainsi que toutes les manipulations y relatives.

On a aussi amélioré *la poudre* ; on a fait des grains plus gros et on l'a rendue moins offensive pour le canon, sans diminuer son énergie.

Enfin, on a amélioré *les canons* qu'on a faits plus longs et plus solides ; on a rapproché leur forme de celle d'un solide d'égale résistance ; on leur a donné un poids plus convenable à leur destination que celui qu'ils avaient jusqu'alors ; on a perfectionné la rayure et apporté diverses autres améliorations de détail.

Toutefois les artilleurs ne se sont pas arrêtés au système de 1877 ; ils ont marché plus loin encore dans la même direction, élevant jusqu'à 3 calibres et demi la longueur du projectile, jusqu'à 35 calibres la longueur de l'âme et s'efforçant d'acquérir des vitesses initiales de 600 à 610 mètres.

Pour faire apprécier les progrès réalisés dans la construction des canons dans la durée des 20 dernières années, le conférencier décrit entre autres la série des canons successifs de 6 pouces (15 cent.), en commençant par le modèle 1864. A cette époque, le canon de ce calibre perçait à bout portant une plaque de 4 pouces d'épaisseur seulement. En 1868, il perçait déjà une plaque de 6 pouces, et on admettait alors comme règle mnémonique que les canons perçaient en général, à bout portant, une plaque d'épaisseur égale à leur calibre. Dans l'artillerie du modèle 1877, les canons de 6 pouces peuvent percer une plaque de 9 pouces. Enfin les nouveaux canons de 6 pouces à 35 calibres de longueur d'âme peuvent percer des plaques de 12 pouces.

L'énergie du projectile dans ces derniers canons atteint environ 2,250 kilogrammètres par poude de poids du canon, tandis que dans les anciens canons rayés, analogues à ceux de Woolwich par exemple, l'énergie ne dépasse pas 1350 kilogrammètres par poude de poids de la bouche à feu.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

On écrit à la *Revue* de Lausanne :

« Tous ceux qui ont assisté aux dernières manœuvres de la 1re division ont pu voir sur la tête de la plupart des officiers de dragons la nouvelle coiffure dont on veut affubler notre cavalerie suisse.

Impossible d'imaginer quelque chose de plus disgracieux et de moins pratique. Par sa forme et ses ornements, ce nouveau képi tient de l'Allemand et de l'Italien, et par sa couleur (noir et argent) des pompes funèbres !

Il y a quelques années, l'on avait supprimé, avec raison, tout ce qui pouvait attirer l'attention de l'ennemi ; aujourd'hui on nous ramène une coiffure bordée de larges bandes en nickel argenté, avec une plaque soleil, argentée aussi, remplissant tout le devant du képi, ainsi que des épaulettes même style, le tout scintillant, luisant, brillant comme un miroir à alouettes à plusieurs kilomètres à la ronde !

Nos compliments aux auteurs de cette coiffure digne de figurer dans l'armée de la Grande-Duchesse de Gérolstein!...

Ajoutons, pour clore la série de ses qualités, qu'une liliputienne cocarde cantonale disparaît presque entièrement sous une des bandes argentées.

Si, comme on nous l'assure, cette coiffure n'est pas adoptée définitivement, nous osons espérer qu'elle ne le sera jamais. C'est laid, très coûteux et pas pratique ; puis, ces changements continuels, que rien ne justifie, dégoûtent complètement nos miliciens qui estiment que le service militaire en Suisse doit avoir un autre but que celui de remplir la sacoche de quelques fournisseurs. » Et que devient, au surplus, la fameuse doctrine de la « coiffure unique » !

Vaud. — La seconde série des cours de répétition de régiments vient de se clore après réalisation point par point, malgré le mauvais temps, du programme fixé. Les manœuvres à double action des 4, 5 et 6 octobre ont été fort bien exécutées et les troupes ont supporté les intempéries aussi bravement que les fatigues des marches.

Nous reviendrons sur ces manœuvres. En attendant disons que l'inspection qui les a terminées et qui réunissait dimanche 7 octobre sur la place de Beaulieu sept bataillons d'infanterie, deux escadrons de dragons et quatre batteries, outre une immense foule de sympathiques spectateurs accourus de toutes les parties du canton, a été favorisée d'un temps magnifique et s'est passée à l'entière satisfaction de tous.

France. — Encore un changement de ministre de la guerre ! A l'occasion d'une outrageante réception faite au roi d'Espagne, le samedi 29 septembre, par une portion de la population de Paris, le président du conseil a demandé et obtenu la démission du général Thibaudin, dont l'attitude aurait laissé à désirer dans cette circonstance et qui était en dissentiment avec ses collègues. Il a été remplacé par le général Campenon.

Dans notre dernier numéro, nous avons publié une brochure intitulée : *Instruction sur la confection des bas et des chaussettes de forme rationnelle.* Par suite d'une regrettable omission, le nom de l'auteur n'y figure pas. Nous nous empressons de réparer cet oubli en informant les lecteurs de cet ouvrage que celui-ci est dû à la plume de Mme Salquin, à Berne.

La brochure en question ne se trouve pas dans les librairies ; on peut se la procurer chez l'auteur au prix de 50 cent. l'exemplaire.